



## Demande de remboursement matelas

Par **Alice13**, le **14/04/2011** à **19:50**

Bonjour, rnrnJ'ai commandé un matelas au magasin Halle au sommeil Annemasse en France 33,Rue de la Résistance le 10 février 2011. rnrnLe vendeur m'avait dit que le matelas arriverait dans les 3 semaines. rnrnQuatre semaines plus tard donc, le 9 mars 2011, je passe au magasin. rnrnLa vendeuse me dit que le matelas n'était pas le même que j'avais commandé. rnrnJ'ai décommander l'article. rnrnJ'ai demandé le remboursement de 200 euro que j'avais avancé pour le matelas. rnrnLa vendeuse me dit de passer enfin d'après-midi. rnrnJe passe au magasin la même personne me dit que la direction ne pouvait me rembourser ce jour-là. Et que de toute façon dans mon contrat de vente la marchandise sera disponible dans les 5 semaines. rnrnJe regarde mon contrat. rnrnC'est bien 5 semaines. rnrnAprès, nous consultons l'agenda. rnrnle 17 mars ça fera les 5 semaines. rnrnLà, j'ai une mauvaise impression!!! rnrnLa vendeuse me demande mes coordonnées Postal. rnrnCe que je fais!!!! rnrnLa vendeuse me transmet que le remboursement se fera dans les trois semaines sur mon compte postal. rnrnA ce jour j'ai toujours pas reçu mon remboursement de 200 euro que j'ai payé en acompte. rnrnJ'ai envoyé deux courriels, mais pas de réponse, j'ai téléphoné ils me disent ça va être fait. Je suis passée, ils m'ont dit, qu'ils ont eu un problème d'informatique. rnrnJe sens une embrouille. rnrnEt je commence à être épuiser psychologiquement. rnrnQue dois-je faire pour être rembourser. rnrnrnrnD'avance, je vous remercie pour vos conseils. rnrnCordialement